



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Préfecture
du Gard

PLAN DE PRÉVENTION DES
RISQUES INONDATION (P.P.R.I.)

Commune d'Uchaud 1/2

Zonage réglementaire

- F - U = zone urbaine inondable
par un aléa fort

F - Ucu = zone de centre urbain inondable
par un aléa fort

F - NU = zone non urbaine inondable
par un aléa fort

M - U = zone urbaine inondable
par un aléa modéré

M - Ucu = zone de centre urbain inondable
par un aléa modéré

M - NU = zone non urbaine inondable
par un aléa modéré

R - U = zone urbaine inondable
par un aléa résiduel

R - Ucu = zone de centre urbain inondable
par un aléa résiduel

R - NU = zone non urbaine inondable
par un aléa résiduel
- Limite communale
- Profil en travers

XX,XX
Cote PHE au droit du profil (en mNGF)
extraite de la modélisation de
la crue de référence



Avril 2014

Fond de plan : Cadastre de la commune

Echelle : 1:5 000

